

LE LOUISIANAIS.
PUBLIE PAR J. GENTIL.
PARAIT LE SAMEDI.
Prix de l'abonnement, pour un an, \$5.
CONVENT P. O.—ST. JACQUES,
GENTILY,—LOUISIANE.
SAMEDI 10 JUILLET 1875.

Le Louisianais.

L. S. U.
Library
Baton Rouge
La.

JOURNAL DES PAROISSES ST. JACQUES ET ASCENSION, LE.

PREUX DES ANNONCES:
Par carré de dix lignes, ou moins,
pour la première insertion . . . \$1.00.
Par carré de chaque publication
subéquente 75.
Les communications de nature personnelle
et les avis à l'année se règlent
de gré à gré avec l'Éditeur.
La liberté finit où commence la licence.
VOL. 10. NO. 36.

J. GENTIL, REBACTEUR.
—M. Just Comès, de Donaldsonville,
est l'agent autorisé du LOUISIANAIS
pour toute les paroisses de l'État. Il
a plein pouvoir pour abonner, traiter
des avis et des annonces, et collecter.
—M. Morris Feitel est l'agent du Loui-
sianais pour le district de la Vacherie.

AVOCATS.
I.
Avocat, à voir, homme sans
pois, sans euphémie, bravi-
lard.
(Dictionnaire)
L'avocat est devenu l'une des pièces
les plus importantes de notre organisa-
tion politique et de notre société affre-
usement compliquée. Il serait même juste
de dire, quoique la chose soit un peu
triste, que tous les pions de l'échiquier
social sont manœuvrés ou se manœuvrent
par cette espèce de quasi-roi mo-
derne ou tyranneau.

C'est que la démocratie, qui devient
facilement de la démagogie, en faisant
couragement sortir la loi du peuple,
en ne laissant ni repos ni trêve aux co-
mices électoraux, en agitant l'esprit pu-
blic et l'esprit de progrès par des ap-
pels constants et des délibérations in-
cessantes, en donnant à la parole du
forum un poids, une force, une étendue
et une portée, que possèdent bien rare-
ment la raison du philosophe et le livre
du publiciste, transforme cet homme en
factotum indispensable d'une républi-
que constamment agitée et d'un gouver-
nement toujours affaibli et toujours re-
manant.

Bien plus que la femme, l'avocat est
dans tout, sur tout, et partout. Ou n'est
pas, et si vous voyez sa main aux mys-
tères de la famille et parfois même dans
les intrigues de l'église, ne le retrouvez-
vous pas sur la place publique, aux tri-
bunaux, dans les prisons, dans les clubs,
aux Conventions, aux législatures, aux
Sénats, aux Congrès, voire même sur le
fauteuil présidentiel! Nul trône ne lui
semble trop haut, car il a généralement
toutes les présomptions et toutes les au-
daces. On en voit qui sont marguilliers
de village, d'autres qui sont cabaretiers,
mais on les voit plus communément
juges, gouverneurs, ambassadeurs et plé-
nipotentiaires. Dernièrement, pris d'une
belle ardeur patriotique et belliqueuse,
ils ont déposé la toge et endossé l'ha-
bit militaire. Beaucoup ont été géné-
raux, comme Banks et Butler; plus en-
core ont été officiers, colonels, majors ou
capitaines; mais très peu ont été soldats.
L'intelligence commande toujours et
commande partout. Au reste, il en est
dans le nombre qui parlent un peu latin,
et d'un exploit de général à un exploit
d'huissier et de procurer la différence
n'est pas énorme.

Qui dit loi, dit avocat.
Car la loi, dans les trois actes de sa
naissance, de son interprétation et de
son application, c'est-à-dire avec le légis-
lateur, le défenseur et le juge, est la femme,
la maîtresse ou la servante obligée
de l'avocat. En effet, nous nous gardie-
rions bien, ayant des lois à faire, des co-
des à reviser, des constitutions à mettre
au monde, de choisir autres gens que des
lettres, des diplômés et des parleurs. Le
peuple a une fois immense dans ceux
qui parlent. Ceux qui parlent fort, haut,
longtemps, sans chercher leurs paroles
et sans trop savoir ce qu'ils disent, sont
les grands hommes. Le verbiage, la fa-
conde, l'audace éblouissante, l'éternelle
espérance humaine, car l'espérance hu-
maine, troupe de grands enfants et d'é-
coliers naïfs, a besoin d'être éternelle-
ment éblouie. Les tréteaux attirent
toujours les foules. L'avocat, beau par-
leur, beau phraseur, fécond rhéteur et
demi-savant, est donc le législateur obli-
gé d'une république, d'une démocratie
et surtout d'une démagogie. N'est-il pas
le tempérament qui convient aux gouver-
nements populaires, et ne respire-t-il
pas aux démagogues comme en son élé-
ment naturel et son atmosphère légiti-
me? Au demeurant, selon la doctrine
requise, n'est-il pas juste que celui qui
explique et applique la loi, soit celui qui
la fait? Nul certainement n'appliquera
mieux et n'expliquera mieux le texte que
celui qui l'aura rédigé. Nous ne sommes
pas tous autorisés à fourrer notre nez
dans les codes, et la langue de la juris-
prudence est une langue sacrée, savante
et sainte, savante surtout. Quand Petit
Jean la parle dans les plaideurs de Ra-
cine, ses clients—et vous savez lesquels
—en pleurent d'émotion. Rabelais avait
Racine, et Beaumarchais après, en ont
montré tous les deux les beautés, les
richesses et les subtilités. Il faut donc,

puisque la langue de la loi, des codes,
des législations, voire même des consti-
tutions, est une langue à part, réservée,
vénérée, scientifique et mirifique, ayant
des tournures, des allures et des règles
spéciales, et qu'elle porte souvent une
peau de lapin sur l'épaule, un bonnet
carré sur l'occiput et une robe de char-
latan sur le dos, sans compter que tous
les chiens n'en savent pas aboyer toutes
les diphthongues, il faut donc, disons-
nous, que le peuple confie la tâche et la
mission de législateurs à ceux qui con-
naissent à fond, par principes, théorique-
ment et pratiquement, aussi bien qu'un
bon curé connaît son bréviaire, la langue
des codes, des procédures et des tribu-
naux, la langue tant belle, tant puis-
sante, tant solennelle et tant admirable de
la jurisprudence et du Droit.

Et si l'avocat est législateur de droit,
il est également et de droit, par science
et par diplôme, l'interprète de la loi sor-
tie de ses mains puissantes et créatrices,
c'est-à-dire le défenseur juré de la veuve,
de l'orphelin, du veuf, de l'assassin, du
coupe-jarret et des filles-mères qui teut
leurs enfants. Tous ceux qui sont au
bagne, ou n'y sont pas, mais qui méritent
d'y être, aussi bien que tous ceux dont
l'ombre s'est suspendue au bout d'une
corde, ont connu ou connaissent l'avocat.
L'avocat les a confessés, compris et ab-
solvés. Il a même beaucoup appris avec
eux, et bien souvent ses succès dans la
vie sont dus à autre chose qu'àux plai-
doyers retentissants et fameux; car les
criminels ont du génie en leur genre, et
l'on trouve de rares subtilités et de pré-
cieux talents aux individus qui sont en
lutte avec la société et la morale. Le
coquin, par profession et comme l'avo-
cat, se familiarise naturellement avec la
loi et nul mieux que lui n'en sait les fai-
blesses, les incertitudes et les obscurités.
S'il était possible de refaire une consi-
cience aux vétérans des prisons, de leur
donner une éducation quelque peu clas-
sique et littéraire, d'effacer leur passé et
de changer leurs noms, comme on en
ferait d'adroits avocats! Criminalistes
et criminels, sans être absolument syno-
nymes, se touchent par plus d'un point;
et s'il nous était permis de croire à la
métémpsychose de Pythagore, et de sui-
vre les individus à travers leurs trans-
formations sociales, nous découvririons
certainement qu'un criminel du seizième
ou dix-septième siècle a pu devenir
un Lachaud du dix-neuvième siècle,
et vice versa. Ce fut l'opinion de Rabe-
lais, qui fut un profond philosophe, et qui
retrouve aux enfers des papes mar-
chands de sauce verte, des empereurs
savetiers, et des conquérants charcutiers
et tondeurs de chiens. L'avocat, aux En-
fers, explique le code à Satan. Sur la
terre, il est l'héritier collatéral de tous
ceux qui laissent une succession; car le
notaire est un enregistreur de trop peu de
savoir et de bon sens pour diviser con-
venablement une pomme en quatre. Pas
de tarif pour lui! La loi ne tarifie pas
le talent. L'intelligence, le génie, le dévoue-
ment; et nous savons que l'avocat est
l'homme qui fait la loi.

Enfin—et quoi de plus logique!—
notre précieux avocat, législateur, toujours
en vertu de son diplôme et de la prati-
que raisonnée du droit, est le juge obligé
de la bourgeoisie, du Commerce et de l'État.
La loi est positive à cet égard. Toute
autre loi serait évidemment absurde.
Car, nous le répétons, s'il est science sé-
rieuse, profonde, qui redoute les mains
profanes et impies, qui veut des esprits
supérieurs et des fronts puissants, dont
la connaissance importe souverainement
à la morale des sociétés et aux desti-
nées du monde, en vertu de laquelle les
chiens n'ont pas le droit de se gratter
en public et de secouer leurs puces sur
les passants, c'est la jurisprudence. Si
vous en doutez, interrogez à cet égard
les juges de paix de St. Jacques, de St.-
Jean-Baptiste et de Lafayette, qui sont
d'éminents jurisconsultes. Ce n'est pas
de pattes de moules qu'il s'agit, croyez-
le bien, et c'est en toute révérence, en
tout respect, en toute admiration, qu'il
faut parler de jurisprudence—*juris pru-*
dentia. Et si la science est merveilleuse,
comme elle l'est incontestablement
et *com conveni omnium gentium*, la lan-
gue n'en est pas moins merveilleuse et
sacrée. C'est là un point important. Il
faut donc être initié pour la posséder,
pour l'employer, pour ne point l'écorcher
criminellement. O sagesse des sages!
Aux prêtres la langue sacerdotale et hi-
eratique, aux docteurs la langue scienti-
fique et thérapeutique, aux avocats et
juges la langue chicannonne et léga-

le, aux autres un patois commun, vulgaire
et bas. Si l'on parlait au Palais comme
dans la rue, comme entre gens du
monde, d'une façon simple et compré-
hensible, sans mots de procureurs, de greffiers,
d'avoués et de chicaneurs, c'est-à-
dire dans la langue usuelle, habituelle et
courante, qu'advierait-il donc de l'admi-
rable civilisation des docteurs, et quel
serait dorénavant le prestige nécessaire
de Bridoye, des Chats-fourrés et des ju-
ges? Il est même facile qu'on néglige
depuis quelque temps l'étude du latin
dans les Universités de Droit, et que
maints avocats ne sachant de la langue
de Cicéron que quelques mots et quel-
ques aphorismes ramassés çà et là, em-
maient un chien ramasse des os. On ne saurait
trop quand on aspire à l'honneur de
devenir un *leguleus dicendi peritus* et qu'on
marche sur les glorieuses traces d'Hor-
tensius et de Cicéron, se nourrir subs-
tammentiellement et dès le jeune âge de
la langue des vieux jurisconsultes comme
Cujas, et de la moelle des classiques comme
Virgile et Quintilien. L'*Institutio oratoria*
et le *de causis corrupte eloquentie* sont deux
excellents traités que nos
juges de district connaissent assez bien,
n'est-ce pas M. Flagg! mais que les ju-
ges de paix n'étudient point assez. L'un
d'eux cependant, un noir à frimousse
magnifique, prononce correctement les
mots sacrés: *vox populi, vox Dei*, et qu'il
a rapportés de la Guinée.
Mais assez pour cette fois.
Comme le sujet est important et vaste,
nous y reviendrons prochainement.

NOUVELLES.
VIEUX MONDE.—Les pertes taillées
par l'inondation de la Garonne et de
l'Adour ne s'élevaient pas à moins de
300,000,000, et plus de 100,000 personnes
seraient sans abri et sans ressources si
les députés des Ganches n'étaient
s'abstenir de toute discussion inutile,
et veulent s'entendre avec le ministère
pour fixer le jour de la dissolution de
l'Assemblée. Mais les groupes de la
Droite se sont réunis et promettent
la dissolution en août. Granter de
Cassagnac, toujours prêt à défier les
hommes sans escrime, et à les tuer, a
envoyé un cartel à Gambetta, pour cer-
tain article de la *République française*.
Gambetta a répondu qu'il ne pouvait
se mettre à la disposition du premier
venant il a d'autres devoirs et respon-
sabilités à remplir envers son parti, la
France et la République.—En Espagne,
les Carlistes remportent des victoi-
res, les Alphonisistes remportent aussi,
et il n'y a pas de raison pour que ça
finisse. En attendant, neuf hommes pré-
parent une Constitution à l'Espagne.
Cette Constitution établira la liberté
individuelle et religieuse, admettra une
Chambre des Députés et un Sénat, et
déclarera la magistrature inamovible.
Et—Faillites en Angleterre et temps
défavorable aux récoltes. Les Améri-
cains ont célébré le 4 juillet à Londres.
Mais le *Sunday* trouve la démonstra-
tion de mauvais goût et de courtevue.
L'Allemagne envoie le Dr. Kuntz à San
Francisco pour surveiller la construc-
tion d'un hôpital de marine destiné à
l'usage de son escadre dans l'Océan Pa-
cifique.

NOUVEAU MONDE.—L'on a été un
peu parotique comme de l'habitude le 4
juillet national. Discours, vishy, éloquen-
ce et patriotisme, tout à conté à Paris.
Les Indiens Nez Percés et Bannock,
de leur côté, ont aussi et dans les Sioux.
—La Grange nationale est au point
de signer un traité de coopération fra-
nco-américain et les sociétés s'oc-
cupent de la fête nationale de l'Angleterre.
—On écrit: une fumée de coton à At-
lanta.—Étrange chose! le 4 juillet a été
été au Sud plus qu'au Nord, mais nous
sans quelques lignes désolées par ci
par là, et par la population de couleur.
Trop de whiskey et trop d'enthousias-
me.—Dans la baie de Norfolk, il y a eu
collision entre le remorqueur Lamborn
et le steamer Isaac Bell. Lamborn
était coulé, 10 personnes noyées.—Fie-
vre jaune à Key West.—Cortina, le no-
toire bandit mexicain, est positivement
en prison.—Les Espagnols annoncent
de grandes victoires contre les révolu-
tionnaires cubains; ils auraient, dans six
engagements successifs, tué 17 insurgés,
fait 70 prisonniers et pris 31 chevaux.
—Le noble, elaste et immaculé Beecher,
le vieux coquin de ministre qui se
sert de l'évangile pour séduire les fem-
mes et couler ses paroissiens, a reçu
une ovation bryante à l'Église de Ply-
mouth. Beecher a prononcé un saint
discours, lu un hymne sacré et béni dé-
votement sa nombreuse congrégation.
Hypocrisie, coquinerie et pourriture!
Les appointements du vieux Tartufe
ont été élevés à \$100,000!

LOUISIANE.—La Louisiane, par et par
la, comme les autres, a été le 4 juillet.
Des canons ont été tirés, des discours
prononcés, des déclarations lues et des
verres bus. A Hahnville, l'éloquence a
été solide. Kellogg était à Hahnville,
dit-on; mais l'Orateur Estilette est à
New-York.—La Nouvelle-Orléans, et le
sculpteur Rupperto achève le buste de

l'archevêque N. J. Perché, doit la misé-
rable somme de \$22,812,170 et quatre
vingt neuf sous. Par contre, la Nouvelle-
Orléans possède une population de 144,
374 blancs, 57,321 gens de couleur, 9,520
mâles, 108,617 femmes ou filles, 158,441 na-
tifs, 43,425 étrangers, environ 450,000 chô-
meurs, total 2,045,377 têtes.—Les Français
de la Nouvelle-Orléans, et non moins les
Louisianais, font preuve de cœur et d'hu-
manité à l'endroit des *inondés français*.
Quant à Kellogg, bon prince depuis qu'
il a été reconnu, il écrit à l'honorable
Clinton que les "spécialités, dans tout
l'État, sont remises aux délinquants qui
n'ont pas encore payé leurs taxes, atten-
dant qu'ils les paieront avec plaisir et im-
médiatement."—Assés n'est pas com-
plicité, parait-il, car Clinton est toujours
Américain.

—L'archevêque Perché quète à Paris.
Je suis en France, dit-il, de me voir dépo-
sité, par expropriation, d'églises dont la
construction avait demandé de longs
travaux et de grands sacrifices.

LOCALS.

—Lecteurs aimés, fêaux et précieux, il
fait chaud comme au Sénégal, et plus
chaud. C'est la saison des villégiatures
et des repos. Les Cours se ferment en ce
moment, et les juges, comme d'heureux
Titires, cherchent présentement l'ombre
des chênes verts ou vont purifier leurs
mollets inviolables aux eaux salées de
la mer et du Golf.

Et les journalistes, chiens de cloutiers,
rameurs, galériens ou forçats?
Le Louisianais n'en peut plus. Il a
besoin de repos. Il lui faut huit jours de
liberté, d'ombre et de silence: il les prend.
La Baie St. Louis sera son Tusculum de
huit jours. Donc, lecteurs aimés, fêaux et
précieux, à quinze jours. Que si le papier
vous manque pendant ce court sus-
pension, adressez-vous aux confrères;
c'est tout comme.

Mais le samedi 24 courant, après avoir
pêché des crabes, en avoir mangés, et les
avoir étudiés dans leur élément, nous
vous dirons pourquoi les Grecs nom-
maient la crabe *krabos*, pourquoi ce dé-
capode brachyure a les piéls sur la tête,
et pourquoi les pattes lui repoussent,
quand on les coupe, lorsqu'elles ne re-
poussent ni aux hommes ni aux singes.

—Gentilly s'embellit toujours.
M. L. Grandjeu, le brigadier émérite,
vient de faire poser un paratonnerre
sur son magasin neuf, de haut ainsi la
foudre et mettant pour quinze piastres
le tonnerre à la raison. Car le paraton-
nerre du magasin Grandjeu n'a coûté
que \$15. Et c'est peu, comme vous voyez.
Celui de la Maison de Cour, posé il y
a deux ans et sous l'administration du
président Bovee et du secrétaire Jack-
son, a coûté cent piastres à la paroisse,
sans les frais de publication de l'*Officiel*.
A propos de paratonnerre, Turgot qui
fut ministre de Louis XVI et qui faisait
des vers latins à son temps perdu, fit
celui-ci: *Eripit celo fulmen, acceptumque
tyrannus*—Il attacha la foudre aux chiens
et le sceptre aux tyrans. Mais Franklin
et Turgot n'avaient pas prévu qu'un
même paratonnerre pourrait coûter
quinze piastres et cent piastres. Turgot
fut cependant ministre des finances et
savant économiste.

—Avant d'écrire en notre éditorial un
mot qui sente la boutique et la réclame,
nous briserons notre plume.
Or, quand nous liions à nos amis et à
nos lecteurs, Louisianais comme nous, qu'il
est peu patriotique et peu sensé d'assu-
rer sa propriété et sa vie à New-York,
à Boston ou à Londres, nous ne faisons pas
de réclame pour telle Compagnie locale
ou pour tel groupe d'individus. Et puis,
après tout, où serait le mal? Quand nous
trouvons chez nous les mêmes avan-
tages, quand la raison nous ordonne d'en-
courager nos propres institutions, quand
il est d'économie ridicule d'envoyer au
loin des capitaux qui ne rapportent rien,
tout au moins peu, et qui ne reviennent
plus, pourquoi ne pas être Louisianais?

Mais nous ne le sommes vraiment
plus guère, à peine assez pour nous sou-
venir que nous l'avons été. Nous sommes
vaincus, conquis, soumis, et nous relevons
désormais de la civilisation du Nord et
de la morale des *carpet-baggers*. N'en
parlons plus et ne protestons pas. Admi-
rons les *yankee notions* et ceux qui nous
les vendent. Pour vous autres, gens à
noms gaulois et français, changez au
plus vite la terminaison de ces noms
malencontreux et effacez-en les accents
qui pourraient s'y trouver. Smith est un
beau nom. Et il y en a d'autres égale-
ment qui sont beaux.

Voltaire, l'admirateur de la Catherine
et de la Scmiramisse russe, n'a-t-il pas dit?
C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la foudre.
—Nous vivons certainement sous un
gouvernement à bon marché, et si toutes
les républiques ressemblent à la nôtre, il
faut se frotter républicainement les
mains.
Si le démocrate Proudhon était encore
de ce monde, et s'il avait conservé sa
haine vigoureuse contre la propriété et
les propriétaires, il se réjouirait de voir
que messieurs les propriétaires de la
Louisiane sont un peu plus maltraités
des chiens erragés, et qu'il ne fait
pas bon posséder terres, champs et
terres au soleil.
Et comment donc?
En certaines paroisses ou comtés, les
taxes atteignent le 3 pour 100 ad valo-
rem.
Mais les percepteurs n'en touchent
pas moins religieusement 10 pour 100
sur les collections faites, parfois même
davantage.
Nous avons aussi des gouverneurs,
des législateurs, des juges, des maîtres
d'école et des empoisonneurs de chiens,
à payer.

—Le 4 juillet, la grande fête des pé-
tards nationaux et de l'indépendance
américaine, s'est passé tout simplement
à St. Jacques et comme les autres jours.
Aucun petit canon n'a toussé, et pas un
pétard n'a pété. Pas même un point d'É.
vrognes pour honorer ce grand jour!
Nous approchons du centenaire; mais
il y a bien peu de centenaires qui aient
conservé leur virilité, leur honneur et le
noble usage de leurs facultés intellec-
tuelles et morales.

Disons cependant que les élèves du
collège Jefferson, ayant leur président
en tête, l'excellent Père Bigot, et joyeu-
sement entraînés par leur remarquable
Band, ont été faire un pique-nique aux
fruits et délicieux ombrages de la Vache-
rie.

—Parlons. Point ne faut oublier que
la société dramatique du major J. Dor-
nier a été, elle aussi, et très convenable-
ment, le 4 juillet, en jouant sur l'habita-
tion Robinson un vaudeville de son di-
recteur, *Au clair de la lune*.

Le *Silver Cornet Band* de Gentilly
avait, pour cette circonstance, généra-
lement prêtés son concours au major Dor-
nier.
On nous dit que le *Caporal*, drame du
même auteur, est actuellement en répé-
tition.

—Que oui, les écoles existent, mon voi-
sin! Et personne n'a le droit de s'en
plaindre, excepté le Louisianais qui a
parfois la naïveté de désirer pour les
blancs de la paroisse une ou deux éco-
les blanches et convenables.
Si elles existent!...

Nous vous assurons que l'*Officiel*, un
peu mis à la ration par le juri de police,
n'omet jamais de publier in extenso les
longues, sérieuses et profondes délibé-
rations du *School Board*, dont l'honorable
G. E. Bovee est le secrétaire et le tréso-
rier.

A preuve qu'elles existent, il y a un
Inspecteur des dites écoles, et qui tou-
che mensuellement la somme de \$50 ou
\$55.

—Le *Sentinel* de M. G. E. Bovee, ex-
Secrétaire d'État, qui est certainement
un très honnête journal et un journal
admirablement pensé et rédigé, s'étonne
que le Louisianais ait jamais songé à
devenir journal officiel, ou—ce qui serait
plus exact et plus vrai—que des hom-
mes hautement recommandables aient
jamais pu y songer, comme si l'officialité
et la servilité n'étaient pas de tout droit
et de toute raison des vertus et des privi-
lèges particuliers au *Sentinel*.

Le *Sentinel* veut-il que nous lui racon-
tions une anecdote très étonnante et sans
malice?
Le Louisianais, comme vous savez,
était officiel il y a six ans de cela, mais
pas officieux. Il pouvait publier les avis
judiciaires et les lois d'État. Il en publi-
a peu, protestant contre le plus effronté
des gaspillages et des vols législatifs,
et demanda toujours l'abolition d'un
monopole inique, odieux et révoltant.

Mais quelqu'un lui proposa alors, comme
il était officiel, comme il avait le droit de
publier les lois d'État, de lui fournir et
de lui rendre, à titre de suppléments, les
lois d'État toutes composées, toutes im-
primées et sortant d'une imprimerie de
la Nouvelle-Orléans. Au reste, ce trafic
honteux et ce vol sans nom furent pra-
tiqués sur une grande échelle.

Mais le Louisianais refusa avec un
mépris et une indignation qui lui attirè-
rent ce précieux compliment: *Vous êtes
trop honnête*.
Le Louisianais n'était pas trop honnête,
car on ne l'est pas trop; mais l'autre, le

personnage illustre, le fonctionnaire haut
placé, ne l'était pas assez; et ne l'être
point assez, mon Dieu, c'est ne l'être point
du tout.

Le *Sentinel* de l'honorable Bovee, ex-
Secrétaire d'État, veut-il que nous lui
donnions les preuves à l'appui? C'est
facile.
Nous nous ferons toujours un vérita-
ble plaisir d'être agréables à nos confrères,
surtout aux confrères qui se recom-
mandent par un talent supérieur, une
expérience consommée et de hautes qua-
lités morales que nous ne possédons pas.
En plus, nous prions le *Sentinel* d'être
bienveillant au Louisianais. Le Louisia-
nais a besoin de la bienveillance des
honnêtes gens et des grands publicistes.

—Le cœur humain, après tout, est bon
et généreux, et les égoïstes, les insensibles
et les indifférents sont rares.
Merci donc, au nom de la solidarité
humaine, aux hommes de bonne volonté.
Ils comprennent que celui-là reçoit, qui
donne.

Mais entre autres contributions pour
les inondés français, nulle n'a été faite
avec plus de grâce, de tact et de géné-
reuse intelligence que celle de M. Julien
Michel, Louisianais de la Nouvelle-Orlé-
ans, et qui écrit au vieux Joseph Girod,
président de la Société Française:
"Monsieur et ami, veuillez accepter
ma faible contribution au secours des
inondés. Le malheur nationalise les hom-
mes. Si plus pouvons, plus donnerons."

—Peu de mots sur la récolte des
champs, mais vrais.
Tout pousse bien, tout pousse à sou-
hait, tout promet merveille: maïs, can-
nes, riz, coton, &c.
Et la pluie, qui vient par ondées, par
orages et sans trop d'abondance encore,
est la bienvenue.

—Le cas de l'homme au sceau et du
représentant Hunsaker a été renvoyé
à la prochaine session de la Cour.
Ainsi avait été renvoyé le cas de
l'homme aux allumettes.
Un jour, arrivé dans toutes ces affaires
de haute moralité et de justice distribu-
tive, l'homme aux phrases, disant: *Noli
prosequi*.

Mais ni l'homme au sceau, ni l'homme
aux allumettes, ni l'homme aux phrases
ne savent si les mots *noli prosequi* sont la-
tins, grecs ou chinois, tout en sachant
fort bien que la justice est une chinoi-
serie, n'est-ce pas, O. Flagg!

—C'est samedi 17 courant, à 8 heures
P. M., que la Société Philharmonique de
St. Jacques donne un *Bal de Société*, à la
salle I. Hébert, en plein cœur de Gentilly.
Les commissaires du bal sont MM.
Ed. Blouin, A. Gourdain, G. Subra, H.
Buquet, S. Landry, J. Dornier, et B.
Latapie.
Inutile de dire que la musique sera
bonne, la joie franche et le plaisir décent.

—Un député shérif de la paroisse As-
sompion a arrêté jeudi matin, à la Va-
cherie, le nègre Jack Mouny, qui a as-
sassiné dimanche dernier à Labadieville,
un français et un marchand du nom
d'Emile Gérard.

M. Emile Gérard était âgé de 40 ans
et habitait la paroisse Assompion de-
puis 25 ans.

DONALDSONVILLE.
Donaldsonville, la ville brisée et res-
sucitée, est debout.
Saut à elle!
Elle a noblement fêté le 4 juillet, la
grande et glorieuse date de l'indépen-
dance américaine. Le canon, pacifique
cette fois, a fait entendre sa voix. Et
c'est aux vieux débris de la compagnie
Maurin et Landry que la solennité est
due. Car les nobles débris se sont ré-
 joints, se réjoignent et se réorganisent
dans une pensée vraiment patriotique
et nationale, pour dire aux vivants et à
ceux qui veulent vivre que le passé est
à l'oubli, le présent à la foi et l'avenir à
l'union, à la paix et à la grandeur.

C'est le général Frank Nicholls qui a
présidé la grande Assemblée que pouvait
à peine contenir la *Salle St. Joseph*.
Les orateurs du jour ont été le gé-
néral Nicholls, le col. Waggaman, le col.
Alfred Roman et le capitaine Prosper
Landry.
Et ces orateurs ont été vraiment à la
hauteur de leur tâche. Le capitaine
Prosper Landry a fait une impression
profonde sur ses anciens compagnons
d'armes, et sur tout l'auditoire, par la fa-
çon toujours modeste, mais éminemment
convaincue, qui le caractérisait. Le col.
Waggaman a parlé en anglais et a pro-
duit l'effet qu'il produit toujours. Son